

Avis adopté

Séance plénière du 12 avril 2023

Prévention de la perte d'autonomie liée au vieillissement

Déclaration du groupe CGT

Cet avis n'est pas particulièrement innovant dans ses préconisations mais ne pose pas de problème particulier, nous le voterons en cohérence avec nos votes antérieurs.

Mais, à vouloir contenter le CNR vieillissement, nous avons réduit le champ de cet avis pour entrer dans un périmètre très restreint et qui inscrit notre réflexion dans le seul silo de la perte d'autonomie liée au vieillissement.

Une nouvelle fois, le CESE s'engage sur une politique de prévention très ciblée, même si elle concerne des millions de personnes... Sans s'engager vraiment sur l'horizontalité d'une problématique qui voudrait par exemple que cette politique de prévention concerne aussi les personnes touchées par la perte d'autonomie liée au handicap, bien avant leur vieillissement.

Nous allons le redire avec force, cela fait des années que le CESE tourne autour des stratégies de prévention, nos avis comportent régulièrement des propositions ponctuelles ou sectorielles comme aujourd'hui, mais nous n'avons toujours pas réfléchi ensemble à nos approches et nos définitions partagées des politiques de prévention, ou aux stratégies de réduction des risques autour de quelques idées fortes que nous savons indispensables à leur réussite...

Il est temps que le Cese se penche sur sa définition d'une politique de prévention et de ses pré-requis dont ses volets sociaux, environnementaux, éducatifs voir culturels dès le plus jeune âge et tout au long de la vie... C'est cette approche conforme à la stratégie du One Health prônée par l'OMS, que nous devons penser ensemble...

A la CGT, notre seule certitude, c'est que le report de l'âge de la retraite à 64 ans est à l'exact contraire d'une politique de prévention de la perte d'autonomie liée au vieillissement notamment pour les travailleuses et les travailleurs de première et de seconde ligne ! L'espérance de vie en bonne santé n'est pas la même pour toutes et tous et ce sont les moins diplômés et ceux qui ont les métiers les plus pénibles qui trinquent...

Comme quoi, la réalité d'une réforme injuste finit toujours par revenir en boomerang, même au travers d'un simple avis du CESE !